



Challenge de Pont Ste Maxence

Samedi 21 janvier et Dimanche 22 janvier 2017

1 - HORAIRES

Samedi 21 janvier 2017	<i>Appel</i>	<i>Scratch</i>	<i>Début</i>
FLEURET M9 (mixte)	14h00	14h15	14h30
FLEURET M7 (mixte)	14h00	14h15	14h30

Dimanche 22 janvier 2017	<i>Appel</i>	<i>Scratch</i>	<i>Début</i>
FLEURET par équipes M14	10h00	10h15	10h30
FLEURET par équipes M17	10h00	10h15	10h30

2 - LIEU

Nouveau Gymnase de Pont Ste Maxence - Rue Charles Frigaux ou Rue du Stade - 60700 Pont Ste Maxence

3 - MATERIEL ET TENUES

Conformes au règlement de la FFE.

4 - FORMULE

Pour les M7 : Poule unique en 3 touches (en fonction des effectifs) sans élimination. Tous les M7 seront récompensés.

Pour les M9 : 1 tour de poule sans élimination puis tableau d'élimination directe.

Pour les épreuves par équipes M14 et M17 : Equipes de 2 tireurs (mixte possible) 20 touches en relais. Poule et Tableau d'élimination directe.

5 - ACCES AUX PISTES

L'accès aux pistes est uniquement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'armes, organisateurs et officiels.

De plus, en raison de l'organisation de notre challenge dans un nouveau gymnase,

le port de chaussures de sport propres est obligatoire.

6 - DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé et affiché le jour de l'épreuve.

7 - ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement est de 10€ par tireur pour les épreuves individuelles et de 20€ pour les épreuves par équipes. Il sera perçu à l'inscription.

8 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions des tireurs et des arbitres devront être effectuées pour le mercredi 18 janvier 2017, 23h59 sur le site extranet de la FFE.

9 - ARBITRAGE

Chaque club doit présenter 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés et 2 arbitres à partir de 8 tireurs.

(Les arbitres devront être présents et disponibles durant toute la durée de la compétition).

10 - RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.